



Plan de la parcelle de 1200 m2 attribuée à la Fondation japonaise, joint à l'arrêté pris par le recteur le 1er avril 1927, en vue de fixer les limites exactes de la concession ; dressé par René Danger, géomètre. Plan aquarellé. Archives nationales, AJ 16/7043.

IVR11_20127500565NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe (Reproduction) (reproduction) Ayrault

(c) Archives nationales

communication libre, reproduction soumise à autorisation